

# Fiche d'information

---



- En 1997, dans le cadre du règlement du différend concernant l'annulation par le gouvernement de la Colombie-Britannique du projet de parachèvement Kemano, Alcan s'est vu octroyer le droit de céder à un tiers une partie de son contrat de fourniture d'énergie avec BC Hydro.
- En 1997, Alcan a vendu le droit de fournir l'énergie visée jusqu'au 31 décembre 2014 (167 MW jusqu'à la fin de 2002 et 81 MW pendant la période restante) à Enron Power Marketing Inc. (EPMI), une filiale d'Enron Corporation (Enron), pour une contrepartie en espèces.
- Pour obtenir de BC Hydro l'accord de conclure cette vente, Alcan a été tenue de conserver une responsabilité résiduelle à l'égard de l'exécution des obligations d'EPMI découlant du contrat de fourniture d'énergie, y compris dans l'éventualité où EPMI ne pourrait plus les remplir.
- Cette responsabilité résiduelle est assujettie à un montant global maximal de 100 millions de dollars US, avec droits de mitigation et de subrogation. Elle était aussi garantie par Enron.
- Le 2 décembre 2001, EPMI et Enron se sont placées sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites des États-Unis. Powerex, la filiale de BC Hydro qui détient maintenant les droits découlant du contrat de fourniture d'énergie cédé à EPMI, maintient qu'elle a résilié le contrat de fourniture d'énergie et, en conséquence, a déposé une demande de réclamation de 100 millions de dollars contre Enron le 15 mars 2002.
- Le 20 février 2002, Powerex a annoncé son intention de poursuivre une cause d'action et Alcan a annoncé son intention de contester sa demande.
- L'état de la cause de Powerex est décrit dans le Rapport annuel d'Alcan pour 2001 et dans les états financiers trimestriels des premier, deuxième et troisième trimestres de 2002.
- Les audiences d'arbitrage ont eu lieu en Oregon en décembre 2002 et la décision de l'arbitre a été rendue le 17 janvier 2003. Alcan en a été informée après la clôture des marchés. Powerex ayant eu gain de cause, Alcan devait lui verser la somme de 100 millions de dollars US.

- Compte tenu de sa défense solide, Alcan est étonnée de la décision de l'arbitre et l'examine actuellement afin d'établir l'étendue de ses droits et de ses obligations, ainsi que les mesures qu'elle adoptera.